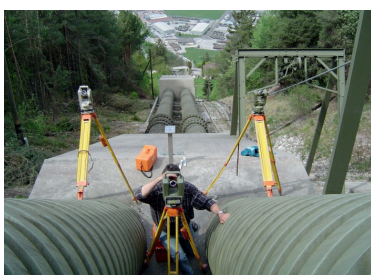
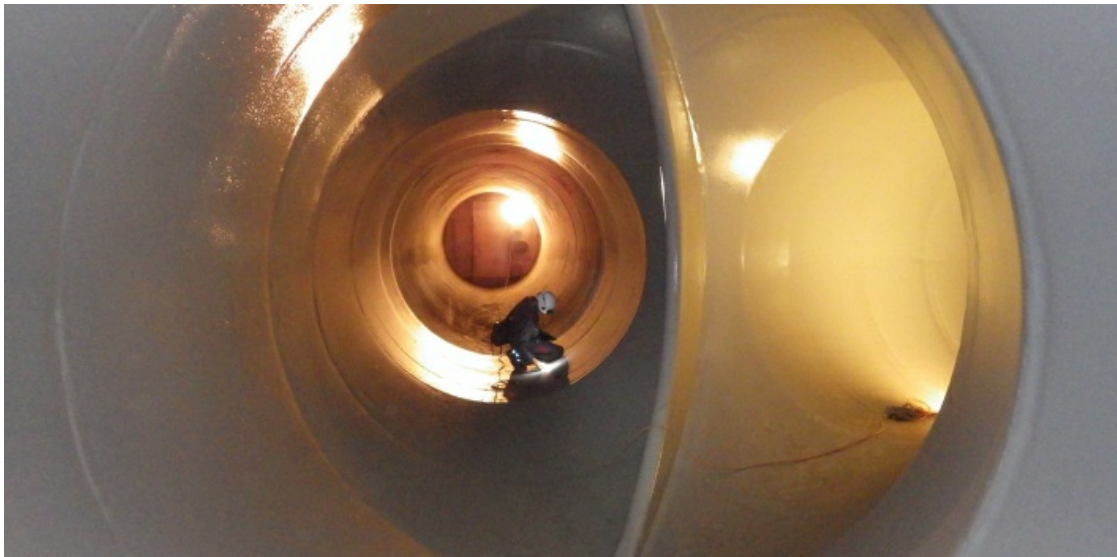


INSPECTION & CONTRÔLE DES OUVRAGES



**AUSCULTATION
DES
OUVRAGES
DE GÉNIE**



**AUSCULTATION
SUBAQUATIQUE**
L'auscultation
subaquatique



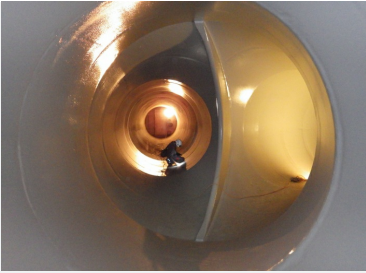
**CONTRÔLE
NON
DESTRUCTIF
(CND)**

CIVIL

L'auscultation des ouvrages de génie civil permet d'estimer la viabilité des installations, les →

offre l'opportunité aux propriétaires d'aménagements hydroélectriques de dresser un état des lieux (ensablement, désordre des... →

Le contrôle non destructif permet de détecter des fissures ou des porosités, des défauts de volume d'une pièce mécanique, →



INSPECTION DE CONDUITES FORCÉES

L'inspection de conduites forcées permet aux propriétaires d'aménagements hydroélectriques d'estimer la viabilité de leur →